

POLITIQUE DE
PÉRENNISATION DES
SENTIERS PÉDESTRES
EN ESTRIE



Ateliers de concertation

Organismes environnementaux - 31 janvier 2024

Faits saillants

Les Sentiers de l'Estrie inc.



CONSEIL
SPORT LOISIR
— DE L'ESTRIE —

ORGANISATIONS PRÉSENTES

- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Conservation nature Canada (par écrit)
- Corridor appalachien
- Nature Cantons-de-l'Est

THÈMES ABORDÉS

La conciliation entre la conservation et la randonnée pédestre et la connectivité des sentiers par les territoires en conservation

DES OBJECTIFS EN COMMUN!

- L'échange permet de confirmer des objectifs communs entre la conservation et la randonnée pédestre :
 - Sensibilisation, protection des sites, transmission de connaissances
 - Aménagement à faible impact
- Le développement de l'accès à la nature par l'aménagement de sentiers et l'encadrement de la randonnée pédestre comme solution aux problématiques existantes d'intrusion, de vandalisme et d'activités non autorisées en milieu protégé

DES EXPERTISES À PARTAGER!

- Il existe des opportunités de partenariats naturels entre les gestionnaires de sentiers et les organismes de conservation
 - Partage de connaissances et d'expertises respectives (techniques d'aménagement et écologie)
 - Partage de ressources de surveillance, d'entretien, et d'éducation, et sensibilisation aux bonnes pratiques
- L'impact des changements climatiques sur la gestion des opérations des réseaux pédestres est à prendre en compte, il importe de développer la connaissance, les techniques, et de s'y adapter.
- Les techniques d'aménagement de sentiers doivent continuer d'évoluer afin de minimiser leur impact, tout en améliorant leur durabilité.

UNE PLANIFICATION CONJOINTE

- Tous les milieux naturels protégés ne peuvent accueillir des sentiers. Une planification conjointe (gestionnaires de sentiers et organismes de conservation) permet d'optimiser les actions de chacun.
- La planification des infrastructures pédestres doit idéalement se faire en amont du statut de protection qui amène une lourdeur administrative si des changements surviennent ensuite.
- La protection d'un corridor écologique plus large afin d'y prévoir un réseau pédestre connecté est un exemple de planification gagnante.

LES PROPRIÉTAIRES, DES ALLIÉS DONT IL FAUT PRENDRE SOIN!

- La relation avec les propriétaires fonciers doit être établie, maintenue et entretenue :
 - Clarifier les responsabilités de chaque partie prenante
 - communiquer régulièrement et efficacement avec les propriétaires
- Valoriser le rôle du propriétaire foncier dans l'accès à la randonnée pédestre

FIERTÉS RÉGIONALES

Les participants nous parlent des sentiers situés en milieu protégé qu'ils affectionnent particulièrement. Les connaissez-vous?

- Le parc des Montagnards à Shefford
- Le sommet du mont Foster
- Les Sentiers de l'Estrie dans la Réserve naturelle des Montagnes Vertes
- Le sentier des Cimes au parc national du Mont-Mégantic
- Les sentiers de la Réserve naturelle J-Armand Bombardier à Kingsbury (Les Sentiers de l'Estrie)
- Le Marais de la Rivière-aux-Cerises
- Le tour du réservoir au parc national de la Yamaska

LA SUITE

Consultation des élus et gestionnaires municipaux (février 2024)